

Denis Lessard

Les Archives Passe-Mémoire : préservation et diffusion des archives de l'intime

Je vous propose un retour d'expérience sur mes quatre premières années de travail comme archiviste aux Archives Passe-Mémoire (ci-après, APM), un service d'archives privé consacré aux écrits autobiographiques, fondé à Montréal en 2010 par les historiennes Andrée Lévesque et Magda Fahrni, ainsi que l'ethnologue Diane Gervais.

Par cette communication, je souhaite surtout démontrer le caractère spécifique des APM.

Mise en contexte

Malgré mes tempes argentées, je suis un jeune archiviste... À la suite de mon stage au Musée national des beaux-arts à Québec, j'ai commencé ma carrière au Centre des arts actuels Skol à Montréal, à l'été 2010.

Le 27 octobre 2011, à l'occasion de la soirée retrouvailles commémorant le 50^e anniversaire de l'EBSI, je fais la connaissance de Florence Arès qui me demande ma carte et me dit qu'elle pensera à moi si elle entend parler de quelque chose... Au début de 2012, Florence communique de nouveau avec moi et me demande si je serais disponible pour travailler aux Archives Passe-Mémoire.

Ici j'aimerais remercier Florence pour le magnifique complément de formation qu'elle m'a prodigué, à travers son accompagnement pendant mes trois premières années aux APM. C'est également grâce à Florence que nous avons maintenant un plan de classification pour les documents administratifs des APM!

J'ai donc débuté mon travail aux Archives Passe-Mémoire le 10 avril 2012.

J'étais loin de me douter, lors du dernier séminaire du GARM consacré aux archives de l'intimité, en février 2011, que j'allais travailler avec Andrée Lévesque, que je ne connaissais pas encore et qui donnait une conférence sur « L'intime à travers le temps, tel que révélé par les journaux personnels¹ ». Daniel Ducharme m'avait invité à ce même séminaire pour y parler des archives de l'homosexualité.

La littérature récente sur les archives autobiographiques

En 2009, la *Revue historique neuchâteloise* publie un numéro thématique « Autour des Archives de la vie ordinaire. Les écrits personnels et le retour de l'individu dans l'histoire² ». L'intérêt de ce numéro réside pour nous dans les textes qui décrivent l'Association pour la conservation des Archives de la vie ordinaire (ci-après, AVO), une association assez voisine de l'APM, quoique soutenue par et insérée dans le contexte universitaire.

À l'automne 2013, la revue *Archivaria* consacre un numéro aux archives personnelles³. Dans l'avant-propos, les quatre rédactrices et rédacteurs invités passent en revue quelques publications en anglais sur les archives personnelles depuis 1996 et mentionnent le contexte multidisciplinaire « qui enrichit et élargit notre compréhension des archives personnelles au delà de la contribution de la théorie archivistique traditionnelle⁴. »

¹ Andrée Lévesque, « L'intime à travers le temps », communication présentée dans le cadre du séminaire du GARM, « Les archives de l'intimité : des journaux intimes aux blogues », Montréal, Université Concordia, 22 février 2011.

² « Autour des Archives de la vie ordinaire. Les écrits personnels et le retour de l'individu dans l'histoire », *Revue historique neuchâteloise*, 146^e année, n° 1-2, 2009.

³ « Perspectives on Personal Archives », *Archivaria* n° 76 (automne 2013)

⁴ Rodney G.S. Carter et autres, « From the Guest Editors: Perspectives on Personal Archives », *Archivaria* n° 76 (automne 2013), p. 2 [Notre traduction.]

Le site Autopacte proposé par l'auteur français Philippe Lejeune recense plusieurs services d'archives autobiographiques en Europe⁵, que nous n'aurons malheureusement pas le temps d'étudier dans le cadre de cette brève communication. D'après Lejeune, les APM seraient le seul centre d'archives autobiographiques au Canada, bien que notre mandat recoupe en partie celui des Sociétés d'histoire au Québec.

Les circonstances de fondation des APM

Quelques mots sur les trois fondatrices des APM : Andrée Lévesque est notamment connue pour ses travaux sur la militante communiste d'origine française Jeanne Corbin⁶ et sur la journaliste et bibliothécaire montréalaise Éva Circé-Côté⁷. Magda Fahrni est l'auteure de *Household Politics : Montreal Families and Postwar Reconstruction*⁸. Diane Gervais a collaboré à l'ouvrage collectif *La Fécondité des Québécoises*⁹. Autant de projets qui nécessitent des recherches dans des archives de personnalités encore peu connues ou des archives liées à des réalités du quotidien.

Dans l'avant-propos de son étude sur Éva Circé-Côté, Andrée Lévesque déplore « l'absence de documents personnels ou autobiographiques » qui auraient pu enrichir ses recherches, hormis « cinq longues missives à Marcel Dugas ». Elle ajoute que « [c]es quelques lettres nous font d'autant plus regretter toutes celles qui demeurent enfouies parmi les papiers de ses correspondants, papiers le plus souvent détruits par leurs descendants¹⁰. »

⁵ <<http://www.autopacte.org/>> (page consultée le 7 mai 2016).

⁶ Andrée Lévesque, *Scènes de la vie en rouge : L'époque de Jeanne Corbin 1906-1944*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 1999.

⁷ Andrée Lévesque, *Éva Circé-Côté, libre-penseuse, 1871-1949*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2010.

⁸ Magda Fahrni, *Household Politics : Montreal Families and Postwar Reconstruction*, Toronto, University of Toronto Press, 2005.

⁹ Danielle Gauvreau, Diane Gervais et Peter Gossage, *La Fécondité des Québécoises 1870-1970*. Montréal, Éditions du Boréal, 2007.

¹⁰ Andrée Lévesque, *Éva Circé-Côté*, p. 14.

Hélas, c'est précisément ce qui s'est produit pour les papiers personnels de Circé-Côté, détruits par sa fille et une amie lorsqu'elles ont vidé son appartement, car « il y avait un tel fouillis que ç'aurait pris deux ans à faire le ménage¹¹ ». Il faut voir dans cette situation fâcheuse l'une des motivations de la fondation des APM : préserver des écrits susceptibles de disparaître et qui peuvent nous renseigner sur des personnalités moins connues ou des aspects de la vie quotidienne à une époque donnée.

La source d'inspiration des APM

Dans son « Essai d'égo-histoire », Andrée Lévesque mentionne qu'elle a « rencontré Philippe Lejeune, le père des archives autobiographiques en France » ; qu'elle a « visité son centre d'archives à Ambérieu-en-Bugey ». Elle ajoute : « cette visite m'a confirmée le bien-fondé de telles archives au Québec¹². »

C'est en 1992 que Philippe Lejeune et la bibliothécaire Chantal Chaveyriat-Dumoulin fondent l'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique (ci-après, APA)¹³. Laissons la parole à Philippe Lejeune :

« Nous acceptons en dépôt, et en lecture, tous les textes de vie inédits qu'on nous propose : autobiographies, récits d'enfance, de guerre, de maladie, de voyages, journaux personnels, lettres – mais nous demandons qu'ils soient régis par un pacte de vérité. Nous écartons les fictions et les recueils de poèmes. Bien sûr il nous arrive d'hésiter pour savoir où est la frontière. Mais il y a une frontière. La cohérence et la valeur d'usage *du fonds d'archives* que nous constituons en dépendent¹⁴. »

¹¹ Témoignage de l'amie d'Ève Côté recueilli par Gustave Labbé dans les années 1970, cité par Andrée Lévesque dans une correspondance électronique adressée à l'auteur, 7 mai 2016.

¹² Andrée Lévesque, « Essai d'égo-histoire », *The Canadian Historical Review*, vol. 96, n° 1 (mars 2015), p. 107.

¹³ <<http://autobiographie.sitapa.org/>> (page consultée le 7 mai 2016).

¹⁴ Philippe Lejeune, *Signes de vie. Le pacte autobiographique 2*, Paris, Seuil, 2005, p. 26-27. C'est moi qui souligne.

Il est à noter que Lejeune parle ici de « fonds d'archives » au singulier : l'APA étant conçue comme un seul et même fonds, ce qui représentera une différence majeure avec les APM.

Le « pacte de vérité » mentionné ici, appelé généralement « pacte autobiographique » par Lejeune, est défini comme suit : « Le pacte autobiographique est l'engagement que prend un auteur de raconter directement sa vie (ou une partie, ou un aspect de sa vie) dans un esprit de vérité¹⁵. »

Lejeune précise que l'APA « n'est pas un groupe universitaire, mais un lieu de rencontre et d'échanges pour des personnes qui aiment écrire ou lire de l'autobiographie¹⁶. »

Particularités propres aux APM

Une grande part de la spécificité des APM vient du fait qu'elles s'articulent autour d'un même genre d'écrits – les écrits autobiographiques –, plutôt que d'être définies « par une personne ... ou un groupe¹⁷ ».

Tel que postée sur son site Web, la mission des APM se lit comme suit : « Archives Passe-Mémoire recueille et archive les écrits de personnes de toutes origines sociales, les écrits d'hier et d'aujourd'hui. Archives Passe-Mémoire offre ces documents à la consultation sur rendez-vous selon les conditions d'accès fixées par les donataires¹⁸. »

On nous fait parfois la remarque que nos documents ne sont pas assez anciens : il faut dire qu'il est désormais rare de trouver des journaux personnels et de la

¹⁵ Philippe Lejeune, op. cit., p. 31.

¹⁶ Philippe Lejeune, op. cit., p. 39.

¹⁷ Andrée Lévesque, correspondance électronique adressée à l'auteur, 7 mai 2016.

¹⁸ Mission des APM,

<http://www.archivespassememoire.org/index.php?option=com_content&view=article&id=46&Itemid=57> (page consultée le 14 mai 2016).

correspondance intime qui prédatent le vingtième siècle. Encore faut-il que les donateurs et donatrices nous contactent et soient prêts à nous confier de tels documents. Notre travail s'inscrit forcément dans une dimension de contemporanéité ; comme le précise Andrée Lévesque, c'est ainsi que nous préparons aujourd'hui les archives de demain¹⁹.

À celles et ceux qui déplorent que nous ne conservons que les écrits autobiographiques des personnes, et non leur fonds d'archives en entier, il faut préciser que ce sont souvent les seuls documents qui ont subsisté ou que les donateurs sont prêts à nous confier. Toutefois, dans la mesure du possible, nous demandons aux donateurs et donatrices d'autres documents pour enrichir le fonds d'archives qu'ils nous confient, et apporter ainsi un éclairage complémentaire aux écrits autobiographiques.

Différemment de l'APA, nous avons établi une distinction entre les fonds d'archives (au pluriel) qui contiennent des documents originaux, et la collection autobiographique qui renferme les transcriptions de journaux personnels, les anthologies d'extraits et tous les documents publiés à quelques exemplaires, généralement adressés aux membres d'une même famille. En effet l'APA parle de « notre fonds d'archives²⁰ » au singulier, alors qu'aux APM nous distinguons, selon les normes archivistiques, un fonds par donateur ou groupe de donateurs et donatrices d'une même famille. L'APA compte actuellement « plus de 3000 dépôts²¹ » (textes et fonds autobiographiques confondus), tandis que les APM sont présentement dépositaires de 48 fonds d'archives et de 21 documents conservés dans la collection autobiographique.

¹⁹ Conversation entre Andrée Lévesque et l'auteur, hiver 2016.

²⁰ Philippe Lejeune, op. cit., p. 184.

²¹ <<http://autobiographie.sitapa.org/informations-pratiques/article/qui-sommes-nous>> (page consultée le 23 mai 2016).

Activités de médiation des APM

De par leur nature privée et leurs moyens modestes, les APM répondent d'abord aux demandes de recherche des chercheuses, des chercheurs et des familles. Il ne nous est pas possible de produire une animation régulière comme l'APA (séminaires, ateliers de lecture et d'écriture, etc.), mais nous avons tout de même commencé à proposer quelques activités de médiation, puisque nous croyons évidemment à la nécessité de diffuser et mettre en valeur les fonds d'archives qui nous ont été confiés.

Ainsi, une Journée d'étude a été organisée par Andrée Lévesque et Magda Fahrni à l'UQÀM le 5 juin 2015, réunissant treize universitaires et archivistes pour discuter de ce genre de sources dans la recherche scientifique.

Le 9 juin 2015, dans le cadre de la Journée internationale des archives, les APM ont présenté une première Archives à voix haute à la Société d'histoire du Plateau-Mont-Royal. Une nouvelle édition sur le thème du voyage a été présentée à la Maison des écrivains de Montréal le 9 juin dernier.

Le 9 mars 2016, des extraits de deux lettres conservées aux APM ont été intégrés au spectacle *Les gestes de nos mémoires* conçu par Mattia Scarpulla et présenté à Québec, dans le cadre du Mois de la Poésie.

Enjeux suscités par la préservation des documents autographiques

La préservation des archives autobiographiques pose plusieurs défis, notamment en ce qui a trait à la classification et à la description des archives.

Dans le cas des fonds ouverts, les accrétions successives nous forcent à créer des plans de classification « cumulatifs », lorsque par exemple nous recevons les documents des grands-parents bien après ceux des enfants, et que ces

documents n'étaient pas nécessairement annoncés comme allant faire partie du fonds à l'origine. Ainsi, le plan de classification ne suivra pas nécessairement la logique chronologique des générations d'une même famille. Par contre, nous arrivons à créer de nouvelles séries pour des membres individuels d'une famille, en fusionnant les quelques dossiers détenus précédemment avec un nouveau versement plus substantiel.

En regard du désir d'anonymat de certains donateurs et donatrices, nous sommes contraints de repenser ou d'adapter les *Règles de description des archives*. Ainsi, il ne sera pas toujours possible d'inclure une notice biographique, qui dévoilerait l'identité des personnes en cause. Les éléments biographiques sont placés dans le dossier d'acquisition et demeurent consultables par les chercheuses et chercheurs. À noter cependant que cette clause d'anonymat n'empêche généralement pas la consultation et la diffusion d'un fonds : il s'agira de remplacer les noms réels des personnes par des pseudonymes, comme c'est depuis longtemps le cas pour le traitement de sujets sensibles dans les domaines notamment de l'histoire, de l'ethnologie et de l'anthropologie.

Pour une approche sociétale

Dans son ouvrage intitulé *Signes de vie*, Philippe Lejeune précise que : « Le nom de l'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique doit être interprété dans une perspective défensive : protéger un genre méprisé ou négligé²². » En 1992, dans un plan de conférence, et juste avant de fonder l'APA, Lejeune parle de « trois constantes et deux modifications, désignées de manière dynamique par des infinitifs. » La première modification est désignée par le verbe « DÉMOCRATISER (de l'élitisme littéraire à l'ouverture aux écritures ordinaires)²³ ». Malgré cette ouverture, je suis perplexe lorsque Lejeune reprend le qualificatif « ordinaire », qui connote encore pour moi l'élitisme littéraire.

²² Philippe Lejeune, op. cit., p. 43.

²³ Philippe Lejeune, op. cit., p. 243.

En fait, je pense qu'il existe aussi un *élitisme archivistique*, que l'on retrouve entre autres dans une description de l'Association pour la conservation des Archives de la vie ordinaire, les AVO, description qui opère encore une catégorisation en fonction des classes sociales : « L'usage de cette épithète [le mot « ordinaire »] est donc en l'occurrence équivoque (sans même qu'on pense à son acception dépréciative). Mais cette ambiguïté ne fait pas problème dans la mesure où [...] les AVO réunissent essentiellement des documents, soit des écrits, doublement "ordinaires" : ils se rapportent aux choses de la vie quotidienne ou aux "soucis" des gens "du peuple", disons issus de la petite bourgeoisie, de la paysannerie ou du personnel de fabrique, mais sans absolu exclusif puisqu'on y trouve aussi une documentation relative au quotidien d'une bourgeoisie aisée²⁴. »

Quoi qu'il en soit, je pense qu'il faut au moins s'efforcer à tout prix de bannir les expressions négatives et dénigrantes que j'ai d'ailleurs entendues à plusieurs reprises dans mes cours d'archivistique et dans les énoncés d'exercices : Monsieur et Madame Tout-le-Monde, Madame Tartempion, etc., etc. En fait, à quelque part *nous sommes tous ordinaires*. Je prends pour témoin cette remarque de Philippe Henry, professeur honoraire à l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et ancien membre du Comité des AVO : « Ainsi les gens "extraordinaires" ont aussi une "vie ordinaire"²⁵. »

Mais la vie ordinaire des gens extraordinaires est souvent absente ou évacuée de leurs fonds d'archives...

Il nous apparaît donc que l'archivistique est entachée d'élitisme et contribue à la création de *classes de documents* (au sens de lutte des classes); ce processus est principalement lié au tri des documents, passage obligé du traitement des

²⁴ Philippe Henry, « Les écrits personnels, l'individu et l'histoire », *Revue historique neuchâteloise*, 146^e année, n° 1-2, 2009, p. 9-10.

²⁵ Philippe Henry, « Les écrits personnels, l'individu et l'histoire », p. 9.

archives. Il est temps, cependant, d'interroger la hiérarchisation que nous faisons des documents et des fonds d'archives; cette hiérarchisation ne sera probablement jamais éliminée, mais nous devons en être davantage conscients et nous devons pouvoir la moduler pour remplir plus pleinement notre rôle d'archiviste. Je reviens toujours à la position de l'archiviste est-allemand Hans Booms qui « soutiendra, à compter de 1972, que les archives doivent être des *témoins de toutes les activités de l'ensemble de la société*²⁶. »

Il importe ainsi de donner une voix aux personnes peu connues, à la marginalité, même au sein des archives.

Ceci me paraît rejoindre la position de Mattia Scarpulla dans son texte poétique « La voix de la mémoire parmi les archives » :

« les hommes luttent contre d'autres hommes à grand coups de documents
lutte de classe
lutte de traces²⁷ ».

Comme l'écrivait Andrée Lévesque dans sa conférence du GARM, en 2011 :

Qui fait l'histoire des sentiments [dans le journal personnel] va y puiser matière à la reconstitution du passé; une spécialiste d'une certaine période historique ira voir les impressions qu'en a laissé un témoin; alors qu'un autre se concentre sur une biographie qui englobera tous les aspects d'un sujet. Dans chaque cas, le journal personnel fournit une dimension unique de l'expérience humaine. Chaque fois qu'un journal disparaît, c'est une pièce du puzzle de la vie qui manquera un jour²⁸. »

²⁶ Hans Booms cité par Carol Couture, « L'évaluation », dans *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2008, p. 106.

²⁷ Présenté lors du spectacle *Les gestes de nos mémoires*, dans le cadre du Mois de la Poésie à Québec, le 9 mars 2016.

²⁸ Andrée Lévesque, « L'intime à travers le temps », 2011.

File

2034 Baywater St.,
Vancouver 8, P.C.

Jan. 19, 1954.

Mr. Barry Hather,
The Vancouver Sun,
Vancouver, P.C.

Dear Sir:

May I congratulate you on the statement you made with reference to my dismissal from the Junior Red Cross. The Canadian people have reason to be grateful for your genius and your courage.

To me you have caught the essence of the menace to our country - that actions such as that of the Red Cross officials constitute for the majority of Canadians. Discriminatory action in a democracy calls for a common reaction of all likely to suffer. Every lover of civil liberties must see now in P.C. that the L.P.P. may be thus attacked today, the C.C.F. tomorrow (as indeed has already been demonstrated) - and the liberals tomorrow the following day.

I would consider it a privilege to discuss this matter further with you.

Sincerely,

Beatrice Fernyhough